

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Inauguration du Centre de santé, le 23 septembre 2025

Le centre de santé, situé sur le champ de Foire à Châtillon-en-Diois, a été inauguré en présence des représentants des autorités, des personnels du centre, des entreprises impliquées et des membres du conseil municipal de Châtillon-en-Diois.

Il faut y ajouter les maires des communes associées au projet :



De gauche à droite, derrière M. Matheron Président de la communauté de communes du Diois :

Olivier Tourreng (Maire de Boulc), **Catherine Pellini** (Maire de St Roman), **Jean-Pierre Rouit** (Maire de Recoubreau Jansac), **Jean-Marc Favier** (Maire de Menglon), **Marie-Claude Orand** (Maire de Glandage), **Eric Vanoni** (Maire de Châtillon-en-Diois) et **Monique Orand** (Maire déléguée de Treschenu-Creyers)

Eric Vanoni précise que "c'est une double inauguration, celle des locaux qui appartiennent à la commune de Châtillon et celle du centre de santé qui y est maintenant installé". Depuis 2016 la commune a tout essayé pour avoir des médecins à Châtillon. Cette recherche n'a pas abouti. En 2020, la commune a acheté la maison de Pascale Bœuf avec le projet de créer une maison médicale. Les travaux ont été rondement menés pour une adaptation des locaux à l'accueil de médecins.



Les communes de l'ancien canton de Châtillon-en-Diois, Boulc, Glandage, Menglon, Saint-Roman, rejointes par la commune de Recoubreau-Jansac, se sont réunies autour de ce projet. Avec l'aide d'un cabinet de conseil, nous nous sommes orientés vers la création d'un centre de santé avec des médecins salariés... La communauté de communes du Diois a bien voulu accueillir favorablement notre projet et nous remercions l'ensemble des élus pour leur soutien."

Monique Orand, maire déléguée de Treschenu-Creyers évoque le déroulé des travaux. "Nous avons eu recours au cabinet d'architecte Texus : il a fallu se rendre à l'évidence et accepter la transformation complète de l'intérieur afin de répondre aux normes pour l'accueil des patients". Monique Orand donne la longue liste de toutes les entreprises impliquées.

"Les travaux commencés en 2023 ont permis l'aménagement de deux niveaux distincts :

- Le niveau du Champ de Foire, aménagé pour le Centre de Santé.

- Le niveau de la rue des Fours-Chaux, aménagé pour accueillir, d'une part le cabinet des infirmières et infirmiers du Haut-Diois, d'autre part des professionnels de santé en activité libérale"...

"Ces travaux ont coûté 601 000 € en plus des 240 000 € pour l'achat de la maison. À ce jour nous avons été subventionnés par le département et l'État

à hauteur de 382 341 €. Nous attendons que notre dossier passe en commission à la Région AURA."



Alain Matheron, président de la communauté de communes du Diois insiste sur le caractère collectif de ce projet. La communauté de communes assure le portage du centre en créant un service muni d'un budget annexe pour la gestion administrative. Cette démarche permettrait la création dans le futur d'un autre centre de santé dans le Diois pour couvrir d'autres communes.



Marie-Pierre Mouton, présidente du Département, précise : "La santé est le bien le plus précieux que nous avons. Dans ces territoires de montagne, maintenir l'accès aux soins est essentiel. Le Département a apporté 215 000 €, soit 30 % des travaux, car la solidarité rurale est une priorité."



Emmanuelle Soriano, directrice de la délégation départementale de la Drôme de l'ARS : "Plus que les locaux, c'est ce qu'on met dedans qui compte !" Elle souligne la qualité du projet initié par une commune, suivie par 5 autres communes et la communauté de communes du Diois.

Elle se félicite de l'implication des professionnels de santé et de la mise au point d'un projet médical de santé, qui est une façon d'assurer la continuité. Dans la Drôme, ce centre de santé est le 14^e, à côté de 34 maisons de santé professionnelles. Elle

conclut en précisant que l'ARS soutient le projet avec une aide au démarrage pendant 2 ans et que l'assurance maladie verse une rémunération complémentaire. Elle souhaite une pleine réussite à ce centre de santé.

Marie Pochon, députée



Elle rappelle un vieux proverbe : "Qui n'a santé n'a rien" et souligne que, depuis 2020, il n'y a plus de généraliste à Châtillon et que la désertification médicale met en péril l'égalité devant l'accès aux soins. Pour elle, ce centre est un modèle à promouvoir dans les zones rurales. "Nous avons besoin d'un véritable service public de la santé de proximité."

Véronique Simonin, sous-préfète de la Drôme :

"Quasiment 7 millions de français n'ont pas accès à des médecins traitants ; la réponse apportée ici est véritablement structurante. Il convient de la mettre à l'honneur". Elle signale aussi le sujet des pharmaciens sur le secteur du Diois et conclut : "On ne remerciera jamais assez la dynamique des élus, vous qui êtes en proximité de vos administrés et donnez le ton des besoins ! À nous de vous aider à consolider les réponses que vous apportez auprès des territoires, en lien avec les institutions et les services de l'état."



14 septembre 2025 : La fête aux plantes rares , un succès toujours confirmé !

Cette année c'est Jean-Louis Pernet qui organisait cette rencontre entre producteurs et amateurs de plantes et de jardins.



Plus de 30 exposants ont présenté toutes sortes de plantes : rosiers, plantes grasses, arbustes divers. On a remarqué des grenadiers, des pistachiers, des jujubiers...

Pour les plantes vivaces, un stand proposait des alstromerias en pleine forme : de quoi fleurir une bordure pendant tout l'été avec des plantes peu sensibles au froid. C'est l'automne le temps de planter quantité de végétaux !

La fête a bénéficié d'un soleil agréable : d'après Fleurs et Fontaines ce sont près de 1200 visiteurs qui sont venus acheter des plantes mais aussi demander des conseils.

Forum des associations 5 septembre 2025

C'est un rituel, de tenter de réunir les associations de Châtillon et alentours pour qu'elles présentent leurs activités aux habitants. On est toujours un peu déçu par le nombre de personnes qui viennent se renseigner. Mais à Châtillon, les informations se font aussi par le bouche-à-oreille !

On n'a pas compté, mais il y a eu quand même du monde pour venir se renseigner. C'est un bon endroit pour les nouveaux arrivants qui cherchent à s'intégrer dans le village. C'est aussi une occasion de discuter entre associations ou entre habitants !



Fête de l'équinoxe d'automne 21 septembre 2025

L'association la boîte à Faire a organisé une fête à la Loco : repas partagé et surtout bal folk avec initiation à certaines danses. Le groupe de femmes "La Cadencée" a animé ce bal.

C'est une formation de 5 femmes habitantes du Diois, empreintes du chant populaire et traditionnel occitan, Italien, d'Europe de l'Est, du Brésil, en passant par les chants révolutionnaires, l'improvisation, la composition...et le tout à la voix et à quelques percussions.

Le mauvais temps a un peu freiné le public, mais

une quarantaine de personnes se sont tout de même déplacées. Finalement le dépôt de locomotive s'est révélé tout à fait adapté avec une bonne acoustique.



Journées européennes du patrimoine du 19 au 21 septembre 2025

Avec plusieurs expositions, des visites de découverte du patrimoine châtillonnais, ces journées ont eu du succès.

L'exposition "Les maisons traditionnelles de Châtillon" a permis de comparer les évolutions des maisons traditionnelles du bourg centre et celles des villages.

Visite d'un cabanon typique du vignoble : Thierry Villard a fait visiter son cabanon emblématique, qui trône sur les hauts de Beylière au milieu de la vigne. Parfaitement restauré, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, il semble inviter à une pause dans les vignes.

Bernard Ravet explique aux visiteurs, le rôle de ces cabanons qui permettaient de gagner du temps et de disposer d'une citerne pour l'eau de pluie. Thierry Villard nous précise que ce cabanon n'a pas de citerne, mais qu'il y en a une dans un petit cabanon situé plus haut. Il nous commente la décoration intérieure avec ses panneaux de bas de mur colorés et son plafond bleu délavé, avant de nous faire goûter le vin rouge produit ici par Poulet et fils.



Châtillon de pont en pont : visite guidée le 20 septembre : c'est une nouvelle approche du patrimoine de Châtillon. Plusieurs torrents descendent de Glandasse et traversent



Châtillon pour rejoindre le Bez : Baïn, ruisseau de Lagier, ruisseau de Bellante. Dans le fond de vallée, le Bez est une rivière à régime torrentiel. Souvent très calme, il peut se transformer en torrent violent en moins de 4 heures.

Tous ces cours d'eau ont nécessité des ponts. La visite, guidée par Bernard Ravet, commence par le pont sur le Baïn. C'est l'accès, à l'ouest de Châtillon, au chemin vers St Roman et Die. Pendant longtemps, le passage s'est effectué à gué un peu en amont du pont en pierre construit entre 1827 et 1830.



Plus bas, la rue des Fourchaux comporte 2 ponts, l'un pour enjamber le fossé des remparts, l'autre pour franchir le Baïn lui-même ; le promeneur qui vient de la rue des Rostangs ne les soupçonne parfois pas !

Dans le village le ruisseau de Lagier passe en tunnel sous la rue de l'église et, transformé en égoût, se poursuit en souterrain dans le chemin du "Ruisseau de Lagier".

À la fin du XIX^e siècle, la route impériale est ouverte dans le bas du village : rue de la Gare et rue du Reclus. Elle franchit le Baïn par un grand pont, puis le ruisseau de Lagier par un pont terrasse devant l'office de tourisme.



Enfin à la sortie Est du village, la route de Menée franchit le ruisseau de Bellante. À quelques mètres en amont on observe toujours un petit pont par lequel passait la vieille route vers Mensac et Menée.

François Morin guide alors la suite de la visite. La route de Grimone franchi le Bez par un pont en pierre de taille, que le groupe a pu observer en descendant dans le lit de la rivière.

On a noté aussi sur la rive gauche l'installation de jaugeage qui transmet directement les données sur le débit de la rivière.

Le parcours se termine au pont métallique des moulins. Depuis très longtemps un pont était établi à cet endroit pour aller vers le sud. Construit pendant longtemps en bois, parfois en pierre, il était régulièrement emporté par les flots. En 1892, un pont métallique est établi pour permettre l'accès à la rive gauche : le quartier des moulins. Ce pont remarquable est construit avec les mêmes techniques que la tour Eiffel : des éléments en fer assemblés par des rivets. Le groupe descend sous le pont pour voir la structure composée de petites voûtes de brique pour supporter la chaussée.

La visite se termine : nous ne savions pas que 30 heures plus tard le Bez serait en crue avec un débit de 20 m³/s et que nous n'aurions pas pu aller sous les ponts !



Visite de la tour de l'horloge :

Cette visite permet de voir la charpente intérieure qui porte la cloche (beffroi) et aussi des vestiges protégés et en parfait état du décor de la façade de la mairie. Plusieurs groupes se sont succédés guidés par Hubert Meffre.

Une autre visite était proposée par l'association Fleurs et Fontaine (Serge Baude) et l'Acspade pour un dialogue entre architecture et botanique ! À ce sujet, la bibliothèque Yvonne Oddon a exposé, pendant son ouverture le dimanche matin, une sélection de livres sur l'architecture et des livres du fond local.

Une dernière visite était prévue : "la ronde des clochers"

Le parcours dans les villages de Châtillon-en-Diois avait pour but de faire découvrir le patrimoine religieux et civil de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. Malheureusement la pluie a perturbé cet événement.

Photo : la cloche de Creyers, village abandonné, qui a trouvé une place à Mensac, le seul village sans église !



La Drômoise à Châtillon

Cette année encore la Drômoise a traversé Châtillon ! Les cyclotouristes sont passés par la rue du Reclus, à cause du marché d'automne. C'est pourquoi il y avait peu de monde en bas ! Eric Vanoni était là pour applaudir les cyclistes. Une cycliste châtillonnaise s'est fait doubler avec le sourire ! Les "coureurs" qui sont chronométrés traversent cependant le village à vive allure ! Finalement pour Châtillon cela s'est bien passé, à quelques frayeurs près sur le pont des capucines. Heureusement les cyclistes étaient dans le sens prioritaire.



Exposition "Malices du Design"

Pendant toute la durée du Festival Arts et Vigne, 850 visiteurs sont venus visiter cette exposition intrigante par son titre !

Le design, on en perçoit surtout un sens esthétique. Mais c'est initialement l'idée de fabriquer des objets beaux, faciles à produire en série et peu onéreux. La réussite du concept a attiré aussi les collectionneurs, faisant monter la cote de certains objets devenus iconiques et celle de certains créateurs. La notion de design s'est aussi étendue à l'architecture d'intérieur, à la création d'affiche, etc.

Mais qu'est-ce que le design "malicieux" ? C'est celui de certains créateurs qui détournent les formes, les couleurs, les apparences, la taille pour présenter des objets originaux, mais fonctionnels, sympathiques, pratiques... Un design décalé pas sérieux. Suivons Patrick Jonas, amateur de design et concepteur de l'exposition : il nous invite devant une rangée de sièges. D'abord et connu de tous, le

Tam Tam de **Henry Massonet**, propriétaire d'une usine de plasturgie près d'Oyonnax. En 1968 son tabouret en forme de diabolo, fait de 2 pièces identiques qui s'emboîtent, est un immense succès ; il est commercialisé d'abord par Prisunic. Il retrouve le succès dans d'autres mains en 2000 et deviendra un succès planétaire. Sur la tombe de Massonet trône un Tam Tam en granit ! Puis voici un tabouret de **Martino Gamper** qui ne paraît pas stable, mais l'est ! Et un siège pour enfant de 2005 :

Puppy, petit chien, de **Eero Aarnio**, designer finlandais.

La visite continue avec des objets colorés du **groupe Memphis** fondé par **Ettore Sottsass**, un groupe "rock'nd roll", qui insiste pour introduire la couleur dans le design : du rouge, du bleu, du vert, du jaune : par exemple son **étagère Carlton**, présente dans l'expo par une reproduction en LEGO réalisée par les petites filles de Patrick Jonas ! IKEA a beaucoup eu recours à des designers de Memphis. Le groupe a connu beaucoup de succès pendant 9 ans... puis a été perpétué par d'autres.

De **Sottsass**, voici la **machine à écrire Valentine** ; c'est "la machine pour les dames", légère, facile à porter: c'était la machine de Françoise Sagan, de Mère Teresa !

Parmi d'autres membres de Memphis : **Alessandro**

Mendini crée le **tire bouchon Anna G**, la **minuterie Anna G**... avec la tête de sa secrétaire !

Le designer et fabricant **Alberto Alessi** a travaillé

avec le groupe Memphis : il a produit la **célèbre bouilloire** de **Michael Graves** avec son petit oiseau. La liste est longue des designers qui ont suivi ce mouvement !



Le design de la transparence :

La transparence des objets permet de voir les mécanismes à l'intérieur : haut parleur, téléphone,... Le tabouret Tam Tam de Massonet a été réédité en version transparente.

Starck crée en 2000 le fauteuil Louis Ghost, fauteuil Louis XVI en polyacrylate transparent, qui a connu un grand succès ! Puis il crée le fauteuil pour enfant Lou Lou Ghost et la chaise Louis XX, tous en référence à une dynastie fantôme !



Louis Ghost



Lou Lou Ghost



Chaise Louis XX

Par la suite, il design le siège docteur NO et quand Cartel lui demande de faire une table dans le même style, il la nomme NA !



Design et disproportion

Dans la salle trônent à côté de la cheminée de la salle des mariages :

- Une lampe d'architecte géante x4 de **Gaetano Pesce**,
- L'ampoule géante d'**Ingo Maurer**
- Un chariot de supermarché miniature
- Une cuve miniaturisée



Design et détournements de concepts

Le designer part d'une forme connue ou d'un concept établi !

Thomas Eriksson détourne en 1992 le concept de la croix rouge internationale, associé à l'idée du secours et du soin, en créant *l'armoire à pharmacie Cross*.

L'horloge boîte à clé en forme de trou de serrure conçue aussi par **Thomas Eriksson** pour IKEA associe l'objet à son usage. La même boîte, mais de 8 m. de haut est un emblème au siège social d'IKEA !



Un autre exemple : Le japonais **Naoto Fukasawa** reprend le modèle de la chaise classique de bistro et crée

la chaise DÉJÀ-VU

en fonte d'aluminium polie très douce au toucher.

LE POP DESIGN

Andy Warhol, le roi du Pop-art graphique n'a pas créé d'objet design ; il accumulait les objets sur ses tableaux : les bouteilles de coca-cola, les boîtes de soupes. Il a aussi produit des pochettes pour disque sur le mode des accumulations.

De nombreux designers se sont inspirés de ses œuvres : **Ron Arad** avec *l'étagère escargot*.



Une icône du design pop-art : le téléphone lèvres de Marilyn Monroe



LE "SPACE AGE DESIGN"

Il apparaît avec la conquête de l'espace dans les années 60, qui inspire des objets liés aux films de science fiction par exemple le casque de Dark Wador. Il inspire aussi des lignes futuristes à de nombreux objets, des télévisions, téléphones, fauteuils.

On ne peut pas terminer ce panorama sans citer **Starck** le designer français auteur de plus de 2000 œuvres, comme le *presse citron Juicy salif*



ou

le *Téléviseur Zeo* avec sa télécommande.



Vue de la salle d'exposition

On ne peut pas terminer non plus sans féliciter **Patrick Jonas** pour son exposition remarquable et ses visites commentées particulièrement instructives.

Le marché d'automne de Art'Star le 21 septembre

À chaque changement de saison Art'Star fait son marché. On y retrouve les mêmes commerçants fidèles dont le marchand de crêpes et kouign amann (le fameux 3 tiers : Sucre, beurre et farine). Une météo favorable, des touristes venus visiter un des plus beaux villages de France, les journées du patrimoine, et le haut du village était animé !



communiqués



Lors de son assemblée générale du 12 septembre, l'Association "Art'star", qui bénéficie d'une aide financière de la commune, a présenté la deuxième édition de "Musiques d'automne" qui fut un succès l'an dernier. Cette année, ces rencontres musicales s'articuleront autour de trois soirées les 30 et 31 Octobre et le 8 Novembre 2025 à la Salle Kubnick.

Le 30 octobre à 18h : groupe vocal animé par Xavier Nivaggioni "Accords à Chœur" en résidence à Châtillon.

Le 31 octobre à 20h30 : "Célestin" musicien, chanteur, poète, compositeur, interprète, accompagné par un contrebassiste autour d'une prestation originale : "Le Concert sans électricité".

Le 8 Novembre une soirée corse : concert et repas, avec "A Stonda", groupe déjà venu à Châtillon en 2024, autour de son nouveau répertoire. Cette soirée est organisée par le restaurant Le Caveau à la salle Kubnick (repas corse et concert, réservation directe au Caveau).

Les chanteurs corses du groupe "A Stonda" proposent aussi un stage de découverte et d'initiation aux chants corses sur cinq demi-journées. Renseignements et inscription auprès de Xavier Nivaggioni (14 rue Neuve) avant le 15 octobre. En fin de stage, une restitution publique aura lieu le lundi 11 novembre à 18h30 à la salle des mariages, avec tous les chanteurs qui auront participé à l'atelier.

Autopartage : Une voiture de particulier reste en moyenne 95% de son temps stationnée, pour un coût annuel moyen de 5000 euros pour son propriétaire. Elle pourrait servir à l'usage régulier ou occasionnel de plusieurs personnes, selon le collectif Diois autopartage ! Actuellement 16 véhicules sont disponibles dans le réseau, dont une à Châtillon ! Le collectif met en relation propriétaires et emprunteurs.

Contact :
diois-autopartage@laposte.net



Autopartage

LE COLLECTIF DIOIS AUTOPARTAGE
ENCOURAGE LA MISE EN COMMUN
DE VÉHICULES ENTRE PARTICULIERS

Qu'est-ce que l'autopartage ?

L'autopartage est la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules, pour des trajets différents à des moments différents. L'autopartage entre particuliers est un accord sur l'usage de véhicules qui appartiennent à l'un.e ou l'autre.

Quelles valeurs sont derrière l'autopartage ?

L'écologie, l'économie et la solidarité.
Une voiture partagée remplace 5 à 8 voitures personnelles.

Comment faire de l'autopartage ?

Le collectif Diois Autopartage met à disposition une liste de véhicules mis en partage par leurs propriétaires et un modèle de contrat d'autopartage entre particuliers
-> nous contacter par mail.

Combien ça coûte ?

Nous proposons le tarif de 0,32€ le km, le détail de ce coût est précisé au verso et peut être modifié d'un commun accord entre propriétaire et emprunteur.e.

France services

Changement d'horaires

du 1^{er} octobre au
31 décembre 2025

Judi : 9h-12h / 13h30-16h30

Présence habituelle avec ou sans rendez-vous

Mercredi matin et Vendredi matin

Uniquement information générale
Rendez vous possible au
secrétariat de mairie

Contact direct : 04 75 22 31 87

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X